

Cadre réservé à l'association				
Certificat d'immatriculation	Permis de conduire	Attestation d'assurance	Règlement	Licence

Montée Historique de Campile 1^{ère} édition – 2 & 3 juin 2018

Charte du participant et demande d'engagement

A lire, à signer, à compléter et nous retourner avec la carte grise du véhicule, le permis de conduire du conducteur, l'attestation d'assurance, la licence et le chèque de règlement.

Les soussignés, signataires de la présente charte attestent avoir pris connaissance du règlement de la montée historique de Campile et s'engagent à le respecter dans sa totalité. Ce dernier est disponible sur la page www.ffsa.org

Ils s'engagent également à respecter la nature festive et non sportive de cette manifestation, en faisant preuve du meilleur état d'esprit envers les autres concurrents, l'ensemble des membres de l'organisation, mais aussi des spectateurs présents sur le parcours et dans les parcs.

Les soussignés s'engagent par la présente à décharger les organisateurs de toute responsabilité résultant de l'usage et de la conduite de leur véhicule. Ils restent parfaitement conscients que la fermeture de la route n'exclut pas les responsabilités du participant vis à vis du code de la route et du code des assurances.

Les participants renoncent à poursuivre les organisateurs au titre du droit à l'image et acceptent les parutions et publications d'eux-mêmes ou de leurs voitures sur notre site ou dans les médias ayant un rapport avec les manifestations automobiles semblables.

Concurrents

	Conducteur	Passager
Nom		
Prénom(s)		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Téléphone		
Email		

Véhicule

Marque	Modèle	Cylindrée	Groupe	Arceau *	
				OUI	NON

*Rayer la mention inutile

Licence, casques et extincteurs obligatoires

Montant de l'engagement 115€ par équipage.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature conducteur

Signature passager

Signature du propriétaire
(si différent du conducteur)

Le présent dossier est à retourner avec l'ensemble des pièces justificatives et le règlement à l'adresse suivante :

Association Accolta Mutori
BOUSQUET Guillaume
LDT Pont Blanc
20229 PIAZZOLE

Ou par mail :

assoaccoltamutori@gmail.com